



SOMMAIRE

- LE LOGEMENT SOCIAL
- HABITAT PARTICIPATIF, AIDES
- HARTELOIRE
- NOUVELLES DU CCQ
- LES CASTORS
- BREST LA BLANCHE
- CONNAISSEZ-VOUS VOTRE QUARTIER ?
- AGENDA, VOISIN'ÂGE, PLAN CLIMAT

- 1-2
- 2
- 3
- 4
- 5
- 5
- 6
- 6

EDITO

*Habiter et vivre à Brest même*

Brest-centre en quelques chiffres : 37% de la population appartient à la tranche des 15-29 ans, 30% des habitants ne possèdent pas de voitures, 50% de l'activité économique se déroule dans le centre, 2 logements sur 3 n'ont pas plus de 3 pièces. Les motifs d'installation au centre sont favorisés par les transports en commun, la proximité des services administratifs, des commerces, des lieux culturels et scolaires, la facilité d'accès aux soins. Malgré ces avantages, peu de familles vivent au centre, en effet 61 % des ménages sont constitués d'une seule personne. Les logements, trop petits, s'avèrent inadaptés à une vie de famille avec de jeunes enfants. Persistance du rêve de la maison individuelle avec jardin comme représentation du logement idéal. Il est vrai que les communes rurales environnantes sont dotées d'équipements scolaires, culturels et sportifs satisfaisants et la fluidité du trafic rend les trajets domicile-travail assez rapides. Cette désertion ne peut que pousser les faiseurs de la ville à s'interroger sur la façon de devancer les besoins de tous, d'être novateurs dans leurs ambitions politiques, mais aussi et surtout encourager les habitants à être audacieux voire de doux rêveurs en initiant des projets atypiques et de fabriquer ensemble la ville de demain. Dans 20 ans, 90 % de la population sera urbaine. Il est temps de penser à ramener la campagne à la ville et d'y promouvoir la culture des légumes pour nous nourrir !

COMITÉ DE RÉDACTION :

Claudie Auffret, Janou Cornec, Jean-Luc Déniel, Laure Dosso, Sabine Guidubaldi, Monique Le Guillou, Jacqueline Kernéis, Gilles Pendelio, Nicole Pronost, Philippe Saget.

## Au cœur de la ville, le logement social

Avec l'ensemble des acteurs de l'habitat, Brest Métropole Océane (BMO) réaffirme ses priorités en matière de logement. L'accès à l'habitat social est une des réponses. En cœur de ville, Brest Métropole Habitat (BMH), office public communautaire est un véritable outil au service de la mise en œuvre d'une politique ancienne et volontaire. A Brest, le taux de logements sociaux est de 24,65% ce qui est un très bon chiffre au regard de la future loi sur le logement de la ministre Cécile Duflot, loi qui prévoit un relèvement de 20 à 25% du nombre de lo-

gements sociaux dans les communes de plus de 3500 habitants.



*Tifenn Quiguer, Vice-présidente à BMO en charge du logement*

Sur Brest Métropole Océane, le nombre de demandes HLM est d'environ 3000 par an et le délai moyen d'attente d'un logement de 6



*Vue du 8<sup>ème</sup> étage de la mairie de Brest-Centre un matin ensoleillé d'hiver*

à 7 mois. La commission d'attribution de BMH se réunit tous les 15 jours. L'attribution s'effectue par le prisme d'une charte qui définit les situations de priorité : violences, personnes dépourvues de logement, situations de rupture financière ou conjugale, handicap, logement indigne... La commission est composée d'administrateurs de l'office : élus communautaires, représentants

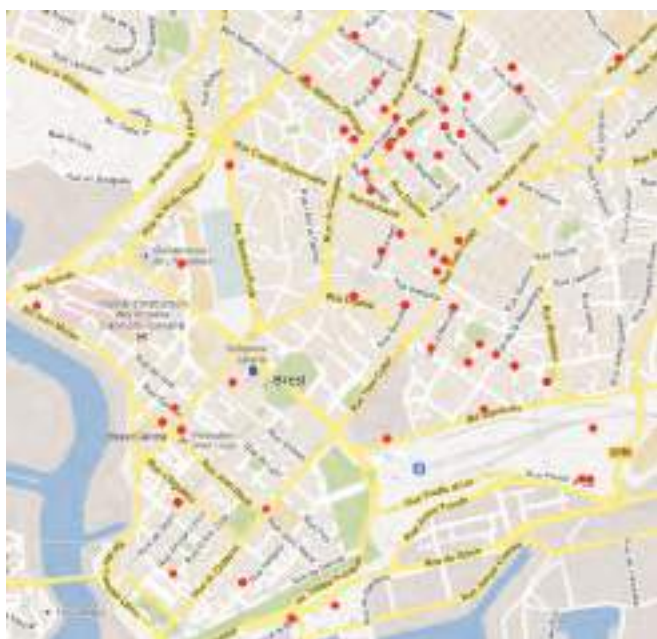
élus des locataires, des associations d'insertion ou de logement des personnes défavorisées, d'institutions telle que la CAF et personnes qualifiées. Le parc public de Brest-Centre peut être de construction neuve (exemple, rue Duquesne) ou rénové par politique d'acquisition et de requalification du parc plus ancien (quartier de St Michel, St Martin...).

... suite page 2

(suite de la page 1)

Les conditions d'accès au logement social peuvent être trouvées sur le site :

<http://www.demandelogement29.fr>  
et toutes informations sur BMH sur :  
<http://www.brest-metropole-habitat.fr>



Emplacement de logements sociaux au centre-ville

## Vivre ensemble : projets et réflexions

Les 6<sup>èmes</sup> rencontres régionales de  
l'habitat groupé participatif à Brest

Il y avait foule à l'auberge de jeunesse du Moulin Blanc : 180 inscrit/es à ces rencontres des 25 et 26 janvier ! L'habitat groupé participatif repose sur 3 grandes idées :

- construire "écologique",
- sortir de l'isolement individuel et/ou social,
- mutualiser des espaces et des équipements (buanderie, voitures, salles de réunion, chambre d'amis...).

On parle d'habitat participatif ou auto-géré dans la mesure où les participants au projet sont acteurs à tous les niveaux de l'élaboration à la construction, allant même dans certains cas jusqu'à l'auto-construction. Autour de nous, le projet Ecoumène aux Quatre Moulins qui réunit 5 foyers (plus un logement en colocation), Ecocum à Loperhet comporte 8 maisons. Un peu plus loin, des projets comme "la petite maison" à Rennes, "les toits partagés" à Lorient.. Il y a au moins 75 projets en Bretagne. Suite à l'appel à projets lancé par BMO, 4 groupes se sont portés candidats pour un accompagnement : *Atelier 1, le Béguinage d'Iroise, Hâ Brest et la catiche des villes*. Des groupes se réunissent à Plouzané, à Lesneven et Plabennec plus axés sur la problématique des seniors. Une belle dynamique et une opportunité formidable pour rencontrer, échanger, réfléchir, apprendre car vous vous en doutez bien, c'est tout sauf facile...

<http://www.eco-sol-brest.net/-Habitat-groupe-.html>

*"Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous mourons ensemble comme des idiots", Martin Luther King.*

## Aides, prêts, subventions, primes : demandez-les !

Il existe deux grandes catégories d'aides :

1 – celles qui concernent les loyers ou emprunts des familles aux revenus modestes et relèvent de la CAF.

2 – celles qui concernent les travaux en vue d'améliorer son logement selon le cas s'adresser soit à l'ANAH, soit à HD Pact 29 (<http://www.guidehabitat29.com>).

L'ANAH intervient au service des personnes à revenus modestes dans deux grandes catégories : les projets de travaux lourds pour réhabiliter un logement indigne ou très dégradé et les projets de travaux d'amélioration.

HD Pact 29 intervient au service des personnes et de leur habitat dans la définition de leur programme de travaux et la recherche des financements (économies d'énergie, adaptation au vieillissement, handicap, insalubrité, travaux de copropriétés).

### Les autres subventions ou aides :

- Aides complémentaires aux subventions de l'ANAH (voir auprès des collectivités locales -mairie, conseil général, conseil régional ou ADIL).
- Aide financière des caisses de retraite.
- Prêt travaux (voir auprès de la CCI).
- Prime de déménagement, réservée aux familles nombreuses.
- Aide au versement de dépôt de garantie.
- Aide à l'amélioration thermique des logements (voir auprès de BMO – Tinergie).

### Les aides fiscales :

- Le crédit d'impôt développement durable qui s'applique à certaines dépenses d'équipement pour l'amélioration de la qualité environnementale de logements.
- L'éco-Prêt à Taux Zéro (éco-PTZ) qui permet d'emprunter jusqu'à 30 000 € pour financer des travaux d'amélioration énergétique.

Plus d'informations sur ces aides fiscales sur :

<http://www.logement.gouv.fr>



## Coup de projecteur sur le secteur de l'Harteloire

### Un peu d'Histoire

Le quartier de l'Harteloire, doit son nom à François de Betz, comte de La Harteloire, lieutenant-général des armées navales, qui avait acheté en 1693 les terrains où il construisit une bastide. Ce quartier intra-muros de la rive gauche, s'organisait autour de la place de l'Harteloire aujourd'hui disparue. Entre 1841 et 1848, une nouvelle ligne de fortifications relia les murs du Bouguen à l'enceinte principale et le site des anciens murs fut partagé entre la marine et la ville qui y aménagea une place triangulaire. Le fossé sec de l'enceinte urbaine élevée en 1848-1849 afin d'agrandir la ville, est à l'origine de la création de ce quartier. On peut encore voir non loin de la caserne des pompiers et dans l'axe de ce fossé, l'entrée du tunnel Heurtebise (ou tunnel du bois de Boulogne percé vers 1890-1892) des chemins de fers départementaux. La ligne ferroviaire à voie métrique traversait les fortifications et se prolongeait jusqu'à la gare via les fossés secs. Après la libération, on construisit, en baraques, le lycée de l'Harteloire qui fut inauguré le 8 septembre 1895. Une douzaine de rues y furent ouvertes (Portzmoguer, Harteloire, Lannouron, Duguesclin....). Le 1er mai 1964, la Maison du Peuple, bâtie à l'origine, au Bois de Boulogne, par "Les amis de la Maison du Peuple" en 1924, était inaugurée sur la partie Est de la place, précédemment nommée "La Place des Portes". C'est aussi à cet endroit que se situent la Caisse d'Allocations Familiales et le Pôle Emploi. Aujourd'hui, dans la rue de l'Harteloire se trouve la "Maison Pour Tous de l'Harteloire" et à l'extrémité de cette rue jalonnée de commerces, se situe l'ancienne gendarmerie, désertée depuis quelques années. La rue La-

touché-Tréville, en forte déclivité conduit de la rue Duguesclin à la rue Portzmoguer et semble buter sur le mur de l'arsenal. Au croisement avec la rue Lannouron s'élevaient les frondaisons du jardin du collège Saint-Louis, qui était le passage obligé des ouvriers de l'arsenal travaillant à proximité de la porte de la brasserie et des soldats du 2<sup>ème</sup> RIC partant en manœuvre au Bouguen.

Arts. A l'emplacement du lycée de l'Harteloire, il y avait une école maternelle et les sœurs dirigeaient "le petit lycée" tout proche. Mon immeuble a été construit sur le terrain de la marine jouxtant l'ancien hôpital, qui possédait d'ailleurs un magnifique jardin botanique. Autour, il n'y avait encore qu'un vaste terrain vague, la rue Maginot s'appelait encore rue Lannouron et le boulevard Jean Moulin n'existait pas. L'immeuble a été construit sur l'ancienne pharmacie de l'hôpital et un tunnel passe sous le bâtiment, se prolonge sous l'hôpital et va jusqu'à Lambézellec. La nouvelle aile et le parking de l'hôpital ainsi que l'école maternelle Lyon ont été construits en 1955-1956 après mon arrivée dans le quartier...



### Mémoire

Madame B qui habite le quartier depuis plus de 60 ans raconte : *Je me souviens que dans les années 1940, les 4 cours complémentaires\* de la ville avaient été regroupés rue Jules Michelet où se situait aussi l'Ecole des Beaux-*

### Aujourd'hui

Sous le pont de l'Harteloire, un escalier permet de rejoindre la rue Jules Vallès et de découvrir un quartier très calme avec ses petites maisons individuelles et son petit jardin contigu à la rue Delobea. Ce jardin, véritable havre de paix en pleine ville, pourrait être le lieu idéal pour les enfants et les promeneurs, mais malheureusement il est surtout utilisé par les propriétaires d'animaux et souillé en permanence par les crottes de chiens, car malgré la demande des habitants lors de la visite de quartier du 3 juin 2010, ni poubelle, ni distributeur de sacs de déjections canines n'ont été installés. La suggestion d'une aire de jeu n'a pas trouvé d'écho favorable à ce jour.

\*collège après 1959 (NDLR)

## Nouvelles du Conseil Consultatif de Quartier Brest-Centre



*Les nouvelles des secteurs... rapportées par les correspondants CCQ*



**Siam** : après de longs mois de patience ou d'impatience, les jardinières de la rue de Siam ont enfin trouvé "occupants". L'entreprise commissionnée par la Semtram y a planté des magnolias (Kobus et Heaven Scent) et des amélanchiers avec en pied des plantes couvre-sol et des camélias. Tout serait parfait si des petits ou grands malins cessaient de mutiler ces jeunes plantations en boutons en leur coupant ou arrachant des branches... Et si nous faisons de ces jardinières des espaces de "co-responsabilité", en leur prêtant soin et attention en citoyen soucieux de l'image de son quartier ?



**Kennedy-Siam-Saint-Louis** : la récente visite du quartier a permis une rencontre cordiale avec les commerçants de la rue Boussingault mais qui déplorent les odeurs dues aux colonies d'étourneaux qui s'installent dans les arbres sur la place de la Tour d'Auvergne. Ils souhaiteraient revoir l'aménagement de cette place. Rue E. Dolet, le stationnement de voitures sur la zone piétonne dérange. Aux halles Saint Louis, Réza Salami a été interpellé par des commerçants qui souhaiteraient connaître le dénouement du projet en cours depuis 7 ans. Réponse très prochainement.



**Saint-Martin** : suite à la visite du quartier, des incivilités (dépôt sauvage près d'un container enterré rue Duret, mégots devant plusieurs débits de boisson, tags, stationnements sauvages sur les trottoirs...) et des nuisances sous les halles (alcoolisation, bruit important, déchets, urine...) ont été relevées. A noter aussi un éclairage du porche de l'église insuffisant, induisant une zone d'ombre peu sécurisante, des potelets inadaptés rue Danton, des réfections de trottoirs à prévoir. Une solution pour éviter les regroupements sous les halles va être recherchée.



**Sanquer** : les voitures stationnant sur les trottoirs rendent difficile la circulation des piétons et plus particulièrement des handicapés en fauteuil roulant et des parents avec poussette. Le groupe "civisme" met l'accent sur le stationnement irresponsable par le biais d'enquêtes de terrain ayant pour objectifs l'information et la recherche de solutions avec les institutions concernées.

Les rapports d'enquête sont sur le site :

<http://www.ccq-brest-centre.net>



**Harteloire** : de nouveaux arbres (poiriers du Japon) ont été plantés rue Puget et bientôt nous les verrons fleurir. Lancement du projet d'aménagement du boulevard Jean Moulin/Français libres. Pour convaincre ceux qui ne pratiqueraient pas encore une activité physique de santé, la MPT de l'Harteloire a choisi de participer aux parcours Sport Santé initiés par la Ville de Brest, l'O.R.B. et les Caisses de Retraites et destinés à un public de 60 à 85 ans.

<http://www.mpt-hart.infini.fr/>



**Kerigonan** : parking payant au CHU : le bilan est globalement positif. Le parking est désengorgé, il y a même des places encore à 9h le matin. Le système est un peu complexe : les consultants ont un ticket gratuit pour une durée de 2h30. Les ambulanciers ont 30 minutes pour déposer les malades. Pour le personnel, un système de badges tente de tenir compte des situations spécifiques. Il n'y a plus de squat sur le parking. Dans les rues avoisinantes, le stationnement est devenu plus difficile... A noter la mise en service d'un système de visioconférence accessible à tous pour un usage de service public au PL Guérin. Sur le Rond de Jardin, les mésanges ont été aperçues visitant le nichoir installé dans un des tilleuls.



**Liberté** : nous avons tous remarqué la nette amélioration du pavage en haut de la place de la Liberté. Mais il reste encore des travaux à faire sur l'ensemble de la place car les nombreuses dalles fendues et déstabilisées constituent des pièges pour les piétons inattentifs. Un présentoir dédié à notre CCQ a été installé dans le hall de la mairie, rue Frézier. Vous pouvez y trouver dès maintenant des nouvelles relatives à nos activités et, en particulier, la Lettre de Brest-Centre.



**Port** : les travaux pour organiser le stationnement ont débuté sur le port au niveau du parc à chaînes. Les zones bleues sont en partie en place.



L'opération "Sapin Malin", initiée en 2010 par le Conseil Consultatif de Quartier de Brest-Centre et Vert le Jardin, renouvelée pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, a connu un grand succès. Cette année, 7 sites avaient été proposés en centre ville et BMO ayant décidé de participer à l'opération, celle-ci a été étendue à l'ensemble des communes. Plus de 1500 sapins ont été récupérés. Un grand encouragement pour l'année prochaine !



## Les Castors, mouvement d'autoconstruction coopérative

*Construire ensemble sa cité plutôt que sa maison*

Le mouvement Castor s'inspire des cottages sociaux des années 20, qui, favorisés par la loi Loucheur de 1928 et sous la houlette de l'architecte Georgia Knapp, virent la construction de 1000 maisons autour de Lyon. En 1945, pour faire face à la grave crise du logement, des familles décident de se regrouper et de mutualiser leurs moyens financiers et techniques pour acheter un terrain et y construire leur logement selon le principe de l'apport-travail : le travail collectif est effectué pendant le temps libre et les Castors apprennent le métier sur le terrain, certains n'ayant aucune qualification. Ce sont majoritairement de jeunes ouvriers, souvent engagés dans le monde associatif ou politique (Jeunesse Ouvrière Chrétienne, Mouvement Populaire des Familles ou syndicalistes). Être un Castor est souvent un engagement politique et citoyen mais pas toujours : des familles ne pouvant pas louer quatre ou cinq pièces, accédaient ainsi à la propriété d'autant plus que les pavillons bâtis, plus grands que la moyenne, étaient dotés de toutes les commodités et innovations



techniques tout en respectant les normes en vigueur. Cette initiative, souvent perçue comme une utopie, avait aussi ses revers, notamment en raison de la promiscuité.

Les années 50 et 60 constituent la grande époque des Castors qui sont encore 50 000 adhérents actuellement. C'est une initiative qui revient dans l'actualité à présent que se pose la question de l'autoconstruction solidaire et groupée tel le lotissement Ecocum à Loperhet (voir page 2, habitat participatif). A noter aussi la Cité des Abeilles à Quimper (1950) et les maisons "Loi Loucheur" dans le quartier de Kerigonan à Brest. Dans ce dernier cas, le propriétaire empruntait à taux réduit pour l'achat du terrain, avait le libre choix de l'entrepreneur, du matériau et du plan de la maison mais l'Etat mandatait l'architecte pour suivre et vérifier la qualité de la construction. Souvent, pour gagner de l'espace, les maisons étaient étroites et verticales.



### A Brest, tout est dans le regard

*Est-ce le traumatisme collectif laissé par la vision d'une ville réduite en cendres qui perdure dans le cœur des Brestois et fausse leur regard sur le centre-ville ? ...*

Au point de continuer à le trouver gris, sans âme à cause de la rectilinéarité de ses rues, la froideur et l'homogénéité de son architecture. Le visage du centre a été, pour faire court, façonné par Jean-Baptiste Mathon (architecte et urbaniste) et quelques autres de ses confrères (agréés par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme) mais aussi et peut-être surtout par la complexité du processus d'indemnisation des propriétaires qui a réduit toutes les ambitions architecturales "sommptuaires" de ces derniers. Substituons à la sévère sémantique de "froide et grise", une autre, teintée d'indulgence, surprenante et variée.

A Brest, il est indispensable d'apprendre à "se rincer l'œil". Les façades, uniformes au premier abord, s'avèrent des trésors d'architecture, regorgent de savoureux détails. La composition par exemple : la plupart des immeubles reprend les règles élémentaires de l'architecture qui appuient toute conception sur les 3 principes

que sont soubassement, corps de bâtiment et attique. En règle générale, le soubassement est plus haut que les étages courants et l'attique diffère des strates précédentes (ouvertures moins hautes ou balcon en retrait ...). Le jeu savant des saillies et retraits (exemple à l'angle de la rue Brossolette et de la rue du Château), la répétitivité, la monotonie de la façade sont rompus par le positionnement irrégulier de balcons en saillie. Il en est de même pour les corniches, bandeaux, qui accrochent la lumière, portent ombre et font vibrer ces façades, soulignent, marquent ou cassent des horizontales ou des verticales.

Un des détails les plus faciles à repérer est la diversité, la richesse des garde-corps, véritables petits bijoux ornant les ouvertures et les balcons dessinés avec minutie. Admirez le soin apporté aux bâtiments d'angle qui parfois jouent le rôle de portes de rue (croisement de la rue de Siam et de la rue de Lyon) et aux transitions entre bâtiments (le CIC situé à l'angle de la rue Bous-singault et de la rue de Lyon). Notons en particulier la transition avec la rue Bous-singault qui s'effectue par un "blanc" percé de petites ouvertures carrées, repos de l'œil prêt à aborder une nouvelle séquence différemment rythmée. L'architecture brestoïse illustre parfaitement cette citation de Le Corbusier : **"l'architecture, c'est avec des matériaux bruts, établir des rapports émouvants"**.



## Connaissez-vous votre quartier de Brest-Centre ?

Ces deux photos ont été prises récemment dans le centre-ville de Brest.  
Retrouvez les adresses des lieux photographiés.



Nouvel éclairage  
bas de Siam



Carrousel de  
Noël, place de  
la Liberté

Solution dans la prochaine lettre n°20

### AGENDA

**Dimanche 24 février :**  
Vide grenier salle G. Vigier (rue Richelieu)  
**Jusqu'au 1er mars :** Festival "Pluie  
d'images", MPT Harteloire  
**Vendredi 15 mars :** Réunion de tous les membres  
des CCQ Salle de conférence mairie centrale  
**Mercredi 3 avril, 18h30 :** Plénière CCQ Brest-  
Centre  
**Samedi 6 avril :** Promenade guidée "plantes  
sauvages et vagabondes en centre-ville".  
Inscrivez-vous (15 places seulement !)  
[webmestre@ccq-brest-centre.net](mailto:webmestre@ccq-brest-centre.net)

Vous pouvez  
vous abonner à  
la Lettre de  
Brest-Centre en  
version  
électronique,  
en allant sur la  
page d'accueil  
du site  
[www.ccq-  
brest-  
centre.net](http://www.ccq-brest-centre.net)



### Voisin'âge

Le PL Guérin recherche des bénévoles pour le réseau Voisin'âge. Celui-ci rassemble des volontaires pour aider des personnes âgées isolées à se rendre à des activités de loisirs sur le centre ville. Cela peut être un accompagnement ponctuel pour un spectacle ou régulier pour une activité proposée par un équipement de quartier. S'engager dans le réseau n'engage pas à être disponible en permanence. Chaque bénévole s'implique comme il le peut et le souhaite. Plus de renseignements auprès de Catherine, 02 98 80 08 42

**Plan climat** – Cette initiative de BMO est relayée par les CCQ de Brest. Son enjeu est de répondre au défi du changement climatique en divisant par 4 les gaz à effet de serre d'ici 2050. L'action des services publics n'est pas suffisante et elle doit être accompagnée par les citoyens en particulier dans les domaines des transports et de l'habitat.

Une des actions que nous avons choisi de relayer est la sensibilisation des citoyens aux déperditions d'énergie de leurs habitations. Pour cela des **prises de vue infrarouge** vont être effectuées sur 5 à 10 habitations par quartier. Êtes vous volontaire ? Vous ne vous engagez à rien, sauf à autoriser BMO à montrer les photos réalisées dans le cadre de la campagne de sensibilisation. Si oui, inscrivez-vous par e-mail à l'adresse [planclimat@ccq-brest-centre.net](mailto:planclimat@ccq-brest-centre.net) avec votre nom, votre adresse et si possible une photo du bâtiment concerné afin de nous permettre d'effectuer une sélection de divers types de logements. Merci d'avance.  
<http://www.brest.fr/cadre-de-vie-deplacements/plan-climat-de-brest-metropole-oceane.html>

Conseil Consultatif de Quartier Brest-Centre  
Mairie de quartier, 2, rue Frézier - BP 92206, 29222 - Brest Cedex 2  
<http://www.ccq-brest-centre.net> contact : [webmestre@ccq-brest-centre.net](mailto:webmestre@ccq-brest-centre.net)

Films du patrimoine : Les Studios

14-19 mars  
"les enfants du paradis" J. Renoir  
11-16 avril  
"Tess" R. Polanski

[www.cine-studios.fr](http://www.cine-studios.fr) rubrique festivals

imprimé sur papier recyclé

**23 mars 10h** rendez-vous au bas du cours d'Ajot près des jeux pour enfants pour une balade "biodiversité animale en centre-ville" animée par Bretagne Vivante. Inscrivez-vous à [webmestre@ccq-brest-centre.net](mailto:webmestre@ccq-brest-centre.net) (15 places seulement !) et n'oubliez pas vos jumelles.

